

# **GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE : VECTEUR DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ? CAS DU GIE « NAHLAT AIT BAAMRANE »**

## **Zineb EL GASMI**

Doctorant, Laboratoire de Recherche en Economie Théorique et Appliquée (LARETA)-Settat  
elgasmizineb87@gmail.com

## **Jamaa ANOUALIGH**

Doctorant, Laboratoire de Recherche en Economie Théorique et Appliquée (LARETA)-Settat  
anoualighjamaa@gmail.com

## **Ahmed LEMGADAR**

Doctorant, Laboratoire de Recherche en Economie Théorique et Appliquée (LARETA)-Settat  
lemg.ahmed@gmail.com

\* \* \*

## **RESUME**

Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire est considérée comme un levier de développement territorial dans plusieurs pays. D'une part, grâce à la capacité de ses acteurs à susciter des formes de coopérations dans certains secteurs d'activités, d'autre part, l'ancrage territorial de ses interventions et son potentiel d'engagement auprès des populations locales en tant que partie prenante essentielle dans le but ultime d'apporter des réponses innovantes aux besoins des population cibles et du territoire.

Dans l'optique de renouer avec les valeurs et pratiques de solidarité et d'entraide ancestrales, les Groupements d'Intérêt Economique(GIE) ont été formé par un ensemble de coopératives pour renforcer les capacités de production, d'échange et d'élargir les circuits de distribution.

En effet, ces réseaux d'inter-coopération (GIE) contribuent non seulement à l'amélioration des méthodes et processus des membres, mais ils peuvent aussi engendrer des externalités positives à l'échelle territoriale. Ainsi, notre contribution à pour objet de porter une réflexion sur la relation entre le territoire et les structures de GIE cas du territoire de -Sidi Ifni-.

## **MOTS CLES**

Economie sociale et solidaire, territoire, GIE, réseau,

## **INTRODUCTION**

La réflexion sur le rapport entre territoire et entreprise a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche. Ces travaux ont considéré le territoire en tant qu'un espace dans lequel les entreprises privées peuvent investir en exploitants ses potentialités matérielles et immatérielles. Ainsi, le développement d'un territoire dépend de sa capacité à capter des investisseurs extérieures, d'entreprises qui y sont implantées où elles peuvent trouver des ressources stratégiques essentielles à leur dynamisme.

Cependant, les territoires aujourd'hui font face à de nombreux défis : économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux. La réponse à ces défis engage l'ensemble des acteurs territoriaux, qu'il s'agisse des citoyens, des acteurs publics, privés ou encore de l'économie sociale et solidaire.

En effet, l'économie sociale et solidaire est considérée comme un levier de développement territorial dans plusieurs pays. D'une part, grâce à la capacité de ses acteurs à susciter des formes de coopérations dans certains secteurs d'activités, d'autre part, l'ancrage territorial de ses interventions et son potentiel d'engagement auprès des populations locales en tant que partie prenante essentielle dans le but ultime d'apporter des réponses innovantes aux besoins des populations cibles et du territoire.

Dans notre travail nous voulons réfléchir à la relation entre les territoires et les coopératives à travers une approche de « territoire-acteur » (Veltz, 2005). Nous avons pour ambition l'identification et la compréhension de l'articulation entre le territoire et les coopératives afin de relever la dynamique territoriale qui en émerge. Notre recherche est de nature exploratoire, s'appuie sur l'étude de cas du Groupement d'Intérêt Economique « Nahlat ait baamrane »

Notre travail structuré en deux axes. Dans le premier axe, nous allons aborder le cadre conceptuel de notre recherche à savoir l'économie sociale et solidaire au service du développement territorial. Le deuxième axe sera consacré à la présentation l'analyse des pratiques et dynamiques territoriales au sein du Groupement d'Intérêt économique –GIE– l'objet de notre recherche.

## **I. L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Avant d'aborder le rôle et la contribution de l'économie sociale et solidaire dans le développement territorial nous essayerons de définir le concept de développement territorial

### **1.1. définition du développement territorial**

Depuis quelques années, on observe un retour en scène des actions locales. Le global avec sa mondialisation se voit contre balancer par le renforcement du local. Le territoire de proximité est le moteur de ce type de développement qui se positionne dans l'articulation entre le global et le local. Les travaux de recherche ont beaucoup évoqué le développement local comme une démarche institutionnelle et politique au niveau territorial. Le développement local a été « l'occasion de critiquer une conception étatique et centralisée de la gestion des affaires publiques ».<sup>1</sup>

Pour Bernard Pecqueur « le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes, pour valoriser les ressources dont ils disposent »<sup>2</sup>. Le développement local s'oriente de plus en plus vers la

---

<sup>1</sup> Renaud Sainsaulieu, « Développement local et changement des institutions », Préface P.N.Denieuil (sous la direction de), *Lien social et changement économique*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1997

<sup>2</sup> B. Pecqueur, « *Le développement local: mode ou modèle* », Paris, Ed. Syros Alternative, 1991.

constitution de véritables entreprises-réseaux faisant appel à une autre organisation institutionnelle où l'acteur s'inscrit comme « inter-acteur » dans un partenariat subjectif d'appartenance à un groupe social.<sup>3</sup>

Il y a une distinction entre les notions « local » et « territorial ». Comme le local renvoie à une question d'échelle, le territorial fait écho à un mode d'organisation de la production et de la répartition des acteurs.

Ce regain d'intérêt pour le territoire comme l'essence de toute stratégie de développement a favorisé un important renouvellement des approches du développement territorial. Le paradigme de développement territorial, postule que le territoire est le niveau le plus pertinent et le plus adéquat pour la conception des politiques de développement. «L'hypothèse qui sous-tend cette notion de développement territorial postule que le territoire constitue un levier d'action, générateur de changement » (Razafindrazaka, 2012, 27).

De ce fait, le développement économique d'un territoire suppose la mise en œuvre par les acteurs locaux d'une politique de développement territorial. Celle-ci consiste à favoriser le développement spatial et à proposer des moyens ou des actions destinés à assurer la croissance économique et à rechercher la durabilité.

Par ailleurs, Deffontaines, Marcelpoil et Moquay définissent le développement territorial en tant que « l'augmentation de la capacité des acteurs situés d'un territoire à en maîtriser les dynamiques d'évolution qui les concernent » (Deffontaines et al. 2001, 39).

Cependant, le développement territorial « ne peut fonctionner sans intervention extérieure, mais il ne peut démarrer sans volonté et initiative locale » selon Kayser (1990). Il faut alors inciter, tant au niveau de sa volonté que de sa capacité, la population locale à agir comme acteur principal dans son processus de développement, et ceci nécessite un certain nombre de compétences. Soulignons que le développement territorial implique un triple changement de référentiel (Barthe L., 2006) : un changement de référentiel conceptuel par le passage d'une vision sectorielle à une approche transversale, un changement de référentiel d'intervention publique par le passage d'une démarche de donneur d'ordre unique à une démarche de partenariat et enfin un changement de référentiel d'action à travers la construction d'une démarche collective.

De ce fait, la coordination et la coopération entre ses acteurs deviennent au centre de processus de leurs développements, « en visant la création des ressources territoriales plutôt que l'allocation optimale de ressources dont seraient dotés initialement le territoire » (Koop, Landel et Pecqueur, 2010).

D'une part, la ressource territoriale n'est plus considérée comme acquise a priori, mais comme devant être activée par la mobilisation d'acteurs. D'autre part, le développement local se définit davantage comme une mise en synergie d'activités diverses que comme une simple juxtaposition d'initiatives productives. C'est la raison pour laquelle les nouvelles

---

<sup>3</sup> Jean-Louis Laville, « Communauté, Société et Modernité », P.N. Denieuil, *Lien social et développement économique*, 1997.

politiques de développement local mobilisent le capital social, encouragent les relations entre acteurs locaux et cherchent à coordonner une dynamique transversale pour activer un développement endogène et attirer des ressources externes<sup>4</sup>.

Les synergies, ainsi, créées interpellent, non seulement les entreprises, mais aussi à l'ensemble des acteurs du territoire à s'engager dans cette démarche de développement, d'avoir une meilleure visibilité nationale et internationale et d'améliorer leur compétitivité.

Actuellement, les débats questionnent le rôle que la société civile doit jouer au niveau des territoires. Le développement territorial sous-entend d'une part une valorisation des ressources territoriales disponibles et d'autre part une territorialisation de l'activité économique. Ces deux constats témoignent la forte inscription des dynamiques de l'économie sociale et solidaire dans le développement territorial.

## **1.2. L'ESS et le développement territorial :**

L'Économie Sociale et Solidaire « ESS » et le développement territorial ne peuvent être envisagés isolément l'un de l'autre. Le processus de développement territorial s'appuie sur les acteurs de l'ESS qui élaborent des actions en liaison avec les problématiques de leur territoire d'implantation.

Ainsi, l'ESS ne considère pas le territoire en tant qu'un simple étendu terrestre ou un gisement d'exploitation de matières premières mais aussi comme l'espace construit d'activation des ressources propres au territoire sur la base d'une dynamique endogène (Gumuchian, Pecqueur, 2004). Cette économie sociale et solidaire territorialisée est le fruit d'une dynamique endogène de territoire en mobilisant des groupes sociaux conscients des problèmes territoriaux.

Pour J. Mengin : « Elles ne s'installent pas par de simples opportunités sur les territoires, celui-ci étant la composante essentielle de leur activité et de leur développement, à la différence de nombreuses entreprises qui bougent dès que des opportunités financièrement plus intéressantes s'offrent ailleurs<sup>5</sup> ». Les organisations de l'ESS apparaissent ainsi comme les mieux placées pour garantir « le rattachement de l'économie au territoire<sup>6</sup> ». Notamment par l'activation de nouvelles ressources humaines, sociales, cognitives, matérielles et financières pour augmenter les potentialités des territoires en termes d'activité économique, d'emploi et de formation, de cohésion sociale et du dynamisme culturelle.

Dans ce sens, la libération et la mise en valeur des potentiels locaux d'initiatives sont désormais la signification première du paradigme de l'économie de la proximité (Talbot,

---

<sup>4</sup> ARTIS, Amélie, DEMOUSTIER, Danièle, PUISSANT, Emmanuelle, « Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires : six études de cas comparées », RECMA, Revue Internationale de l'économie sociale, 2009, n° 314, pp. 18-31

<sup>5</sup> MENGIN, Jacqueline, in « Économie sociale et développement local », Cahier coordonné par Danièle Demoustier Collection « Entreprendre autrement – les cahiers de l'économie sociale », L'Harmattan, 2005.

<sup>6</sup> Draperi J.-F. (2003), « La coopération face aux nouvelles attentes de la société », in Touzard J.-M., Draperi J.-F., *Les coopératives entre territoires et mondialisation*, « Les Cahiers de l'économie sociale », n° 2, Institut d'économie sociale et L'Harmattan.

Kirat, 2005 ; Ndiaye, 2010). L'économie de proximité est définie comme « un mode d'organisation de l'économie autour de la relation directe : relation des entreprises avec les consommateurs, relations entre entreprises, ancrage dans la vie locale. Son objectif est d'augmenter le bien-être en valorisant le territoire par les acteurs qui l'habitent et pour eux. Elle se définit ensuite par son rapport au développement local. Regroupant sur un territoire des acteurs économiques qui coordonnent leurs activités, et créent des aménités qui facilitent la location collective » (Martin, 2010, I,5)

Cette dynamique œuvre dans la prospection de nouvelles voies de développement de l'innovation sociale. Ainsi, le « développement local n'apparaît pas comme une donnée mais comme une construction partenariale dans la quelle l'économie sociale et solidaire peut apporter sa force de mobilisation, d'organisation et de proposition, pour qu'émerge un autre mode de développement, aussi bien au niveau des territoires locaux que dans les rapports internationaux »<sup>7</sup>

Le territoire constitue donc un milieu actif, favorable aux entreprises qui se situent dans « une logique territoriale développant des réseaux d'échanges, de coopération au sein de leur territoire d'implantation ». Réciproquement, ce territoire est pour elle une source de richesses, car il leur apporte des appuis en termes d'effets d'identité, de proximité, d'externalités, etc.<sup>8</sup>

En plus, Suite à l'adoption par le gouvernement marocain de la Stratégie National de Développement de L'Economie sociale et solidaire, celle –ci se positionne de plus en plus comme un levier d'avenir pour le développement local, tant pour son aspect économique que social, voire environnemental. Les objectifs visés par cette stratégie sont « d'abord le renforcement et l'harmonisation de l'action publique en matière de l'économie sociale et solidaire, aussi bien au niveau national que régional. Aussi, cette stratégie vise à l'émergence d'une économie sociale et solidaire performante et structurée capable de jouer pleinement son rôle de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, parallèlement à la contribution à un développement territorial intégré fondé sur l'exploitation rationnelle et la valorisation des richesses et des potentialités locales. Mais également, l'amélioration de la visibilité et de la connaissance du secteur de l'économie sociale et solidaire»<sup>9</sup>. D'où la particularité de l'économie sociale et solidaire qui insiste sur la nécessité du « ré-encastrement » de l'économie (Polanyi, 2005) dans son environnement social et politique. A cette fin, les tenants de l'ESS proposent de fonder l'économie sur d'autres modes de production, de consommation et d'échange (Boulianne, Fraisse & Ortiz, 2003)

---

<sup>7</sup> Cahier de l'économie sociale n°3, Colloque franco-qubécois, « Economie sociale et développement local », coordonné par Danièle Demoustier 9-11 décembre 2002

<sup>8</sup> Jean-Yves Gouttebel, Nicolas Jacquet, « Stratégies de développement territorial », janvier 2003 Etude (broché).

<sup>9</sup> Intervention de Mr. Nizar BARAKA. Journée de lancement de l'ESS dans la région Chaouia-Ouardigha. Maroc. 2011

Économie de proximité, emplois non-délocalisables, réponse à des besoins non-couverts... sont autant de forces du secteur que de facteurs de développement économique et social sur les territoires où les organisations de l'ESS s'inscrivent.

Afin d'illustrer la place que peuvent prendre les organisations de l'ESS dans le développement territorial, nous nous intéresserons à l'exemple du Groupement d'Intérêt Economique « Nahlat ait baamrane »

Le GIE est un groupement formé par un ensemble de coopératives pour renforcer les capacités de production, d'échange et d'élargir les circuits de distribution. Ce sont des « organes d'agrégation des petits agriculteurs en mesure de porter des projets de développement économiquement viables et socialement solidaires »<sup>10</sup>.

La relation entre coopératives et territoire se manifeste clairement dans les 7 principes du travail coopératif de l'alliance internationale des coopératives. Dans la mesure où les coopératives regroupent des membres qui vivent le plus souvent sur le territoire. Il est donc de leur intérêt à préserver l'environnement et à soutenir le tissu social local. Aussi, les coopératives valorisent des compétences, des ressources, des matières premières ou des produits finis qui se trouvent sur un territoire. Elles font appel aux fournisseurs et partenaires locaux. Une caractéristique essentielle donnée par la propriété collective et la démocratie interne est qu'une coopérative n'est ni opéable, ni délocalisable. Cette caractéristique sécurise sa présence sur le territoire. Ainsi les coopératives sont une bonne solution envisageable pour la reprise et la transmission d'entreprises.

## **II. ETUDE DE CAS**

### **2.1. La méthodologie de recherche**

Notre recherche est de type exploratoire. Ainsi nous avons réalisé des entretiens avec les responsables du GIE. Les discussions menées ont porté sur la création du GIE, la relation avec les partenaires, les divers acteurs clés et leurs rôles respectifs, et les pratiques de développement territorial. Notre objectif est de présenter l'expérience du GIE « Nahlat ait baamrane » pour ensuite analyser les pratiques et dynamiques territoriales qui ont été mobilisées.

### **2.2. Présentation du territoire d'étude**

Le territoire de la province de Sidi Ifni fait partie du domaine de l'Anti-Atlas dont il constitue la partie occidentale. Sur le plan physique on peut distinguer 2 zones : une zone montagneuse continentale à dominance de parcours et une zone montagneuse littorale à vocation cactus. Le climat est caractérisé par un hiver froid et humide et un été chaud et aride, à l'exception des

---

<sup>10</sup> Adnane Berahmani, Mohamed Zeddouk, M'hamed Hemmi, Abdellah Abdelaoui, Lhassan Ouhajou3, Mohamed Ouzidane, « Les Groupements d'Intérêt Économique phoenicoles du Tafilalet : des capacités collectives contrastées », Alternatives Rurales(4), octobre 2016, pp.1-14

régions littorales. La température moyenne est de 25 °c, avec un maximum de 45 °c et un minimum de 2°c. La pluviométrie annuelle moyenne de la région est de 150 mm.

La province de sidi Ifni, a été créée en 2009, fait partie de la Région Guelmim Oued Noun. Sa superficie est de 3190 km. D 'après le recensement de 2014, la province abrite 115.691 habitants, dont 26.347 en milieu urbain et 89.344 en milieu rural. La répartition de la population est répartie sur deux communes urbaines et 17 communes rurales. Les secteurs économiques se répartissent, principalement, entre l'agriculture, notamment avec l'arganier, un domaine forestier avec 107.695 ha ; La pêche maritime avec un total de 19 000 tonnes réparties entre la pêche côtière et la pêche artisanale. Côté tourisme, le secteur d'hébergement enregistre 320 emplacements de campings, 150 appartements meublés, une faible capacité hôtelière, des maisons d'hôtes non classées. De plus, la province dispose d'une production de produit de terroir diversifiée. En l'occurrence l'arganier, les figues de barbarie et miel. En effet, la zone d'Ait Baâmrane dispose d'un potentiel mellifère composé d'une flore très diversifiée à savoir l'euphorbe, le cactus, l'arganier et strate herbacée. Selon les statistiques de l'office de développement de la coopération la province comporte 139 coopératives<sup>11</sup>.

### **2.3. GIE « Nahlat Ait Baamrane »**

Le GIE Nahlat ait baamrane est spécialisé dans la production du miel et la valorisation des produits dérivés, basé à la commune rurale Imi Nfast depuis sa création en juin 2012. Le GIE à ses débuts comptait 20 coopératives et une entreprise (Société Comptoir Bio) soit 400 personnes, ces derniers s'engagent à verser une cotisation annuelle de 700 DH. Les décisions au sein du GIE sont prises par voie démocratique sans aucune influence des membres fondateurs.

Les 20 coopératives représentent 5 communes rurales et une commune urbaine de la province de Sidi Ifni. Cela nous renseigne sur un facteur identitaire à savoir le sentiment d'appartenance à Ait baamrane.

Actuellement le GIE est formé par 25 coopératives et une entreprise (Société Comptoir Bio) soit 700 personnes. Donc le nombre de membres a connu une augmentation de l'ordre de 75%. D'après nos interlocuteurs, la décision de création du GIE émane d'une initiative des coopératives fondatrices et non pas une impulsion du programme Maroc vert.

**Sur le plan économique**, l'apiculture revêt une importance considérable au niveau de la région. nous avons remarqué à travers les discussions que les coopératives membres du GIE développent des stratégies collectives afin de lier la croissance des activités à la valorisation des personnes et des communautés : l'amélioration des revenus, le renforcement des capacités par la formation et les visites d'expérience à des GIE dans d'autres régions du Maroc. Ces stratégies sont développées principalement autour de la production du miel. Elles concernent l'approvisionnement collectif et individuel des apiculteurs en matières premières et

---

<sup>11</sup> <http://www.odco.gov.ma/fr/blog/cooperatives-2015-region-guelmim-oued-noun>

équipements, la valorisation du miel, la production du savon et l'organisation de la commercialisation

Pour ce qui est de la gestion de la chose locale, le GIE a participé aux réunions d'élaboration du plan de développement communal.

- **Création et circulation de la richesse sur le territoire**

Par rapport aux **revenus nets** liés à l'activité principale du GIE, les responsables rencontrés ont affirmé que depuis 2013 jusqu'à 2015 ils ont pu dégager des excédents à l'exception de l'exercice 2016 qui a été déficitaire. Cela est dû à l'organisation de plusieurs événements et déplacement suite à la réalisation du projet de l'unité de valorisation apicole et une mauvaise gestion des charges.

**L'approvisionnement** en matières premières nécessaires au fonctionnement du GIE se fait avec des fournisseurs locaux. Ces derniers sont soit des coopératives du territoire ou des apiculteurs individuels. Sur ce point, on remarque que le GIE entretient des relations avec la population locale en tant que source d'approvisionnement. Concernant les équipements, le GIE recourt à des fournisseurs au niveau national ou international.

**La commercialisation** : la plupart de la production du GIE est vendue à l'échelle nationale à travers la participation aux salons et expositions.

- **Partenariat :**

Les principaux partenaires qui soutiennent les activités du GIE sont : La commune rurale Imi Nfast, la direction provinciale de l'agriculture et l'agence du développement agricole. Ces relations partenariales prennent la forme de trois actions : le financement, la formation et l'accompagnement.

- **L'unité de valorisation du miel et de fabrication des ruches un projet de territoire :**



Dans le cadre Pilier II du plan Maroc Vert, relatif à l'accompagnement solidaire de la petite agriculture, le GIE a établi une convention de partenariat avec la direction régionale de l'agriculture, la direction provinciale de l'agriculture et l'agence de développement agricole. Afin de construire et d'équiper une unité de valorisation du miel et de fabrication des ruches.

Ce projet va permettre le renforcement de la dynamique organisationnelle du GIE grâce à la modernisation et l'automatisation des processus de production ainsi que la mise en place d'une section de contrôle de qualité.

Cette unité va permettre l'amélioration des revenus de 400 bénéficiaires directes et 380 bénéficiaires indirectes appartenant au territoire d'implantation. Les emplois générés sont 10 postes permanents et 350 postes saisonniers.

A partir de la présentation de l'interaction du GIE **Nahlat ait baamrane** avec son territoire. On a constaté que la logique d'action du GIE a progressé en allant d'une approche économique par la création d'une plateforme commune entre les apiculteurs d'ait baamrane à savoir se regrouper pour commercialiser à l'insertion du GIE dans le territoire, à travers la mobilisation de partenariat avec d'autres acteurs locaux. Aussi le GIE a permis le dynamisme de certains métiers et la création d'emplois à l'échelle du territoire pour les tâches de la transhumance, de gardiennage, de récolte, d'emballage, etc.

Toutes fois, nous avons relevé que le GIE gagnerait plus de visibilité en améliorant le mode de coordination pour plus de fonctionnalité et en générant des ressources propres car nous avons observé qu'il dépend surtout des subventions de la direction de l'agriculture.

## **CONCLUSION**

Le GIE représente une réussite de l'inter-coopération. Il s'agit d'une dynamique territoriale sectorielle. À cet égard, le réseau de partenaires mobilisés reste lié à l'activité principale du CIE à savoir l'apiculture.

Dans l'optique d'élargir les effets d'entraînement de cette initiative. Il sera bénéfique si les interactions avec les acteurs du territoire soient de type transversal, une approche globale du territoire. A travers la mobilisation des acteurs partenaires hors l'ESS et hors secteur d'activité principal dans le but d'améliorer les opportunités de revitalisation de l'économie locale et donc assurer un développement territorial.

## **REFERENCES**

Adnane Berahmani, et al. , « Les Groupements d'Intérêt Économique phoenicicoles du Tafilalet : des capacités collectives contrastées », Alternatives Rurales(4),octobre 2016,  
ARTIS Amélie et al. , « Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires : six études de cas comparées », RECMA, Revue Internationale de l'économie sociale, 2009, n° 314, pp. 18-31

B. Pecqueur, « Le développement local: mode ou modèle », Paris, Ed. Syros Alternative, 1991.

Cahier de l'économie sociale n°3, Colloque franco-québécois, « Economie sociale et développement local », coordonné par Danièle Demoustier 9-11 décembre 2002

Draperi J.-F. (2003), « La coopération face aux nouvelles attentes de la société », in Touzard J.-M., Draperi J.-F., Les coopératives entre territoires et mondialisation, « Les Cahiers de l'économie sociale », n° 2, Institut d'économie sociale et L'Harmattan.

Jean-Louis Laville, « Communauté, Société et Modernité », P.N. Denieuil, *Lien social et développement économique*, 1997.

Jean-Yves Gouttebel, Nicolas Jacquet, « Stratégies de développement territorial », janvier 2003 Etude (broché).

Manon Boulianne et al., « L'espérance économie solidaire a principes économie solidaire et mondialisation », Revue du MAUSS 2003/1 (no 21), p. 47-54. DOI 10.3917/rdm.021.0047

MENGIN, Jacqueline, in « Économie sociale et développement local », Cahier coordonné par Danièle Demoustier Collection « Entreprendre autrement – les cahiers de l'économie sociale », L'Harmattan, 2005.

pp.1-14

Renaud Sainsaulieu, « Développement local et changement des institutions », Préface P.N. Denieuil (sous la direction de), Lien social et changement économique, Ed. L'Harmattan, Paris, 1997.

Veltz P., Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel, Paris, PUF, 2005.